

Les Échos de l'Éco

Les entrepreneurs ont leur caravane



> La Caravane des Entrepreneurs a fait étape à Toulouse vendredi dernier, onzième escale d'une longue croisière qui cette année va connaître des excursions en Belgique, en Suisse et au Luxembourg, et bien sûr dans toutes les grandes villes de France. Basée sur la

rencontre entre des entrepreneurs et des experts, la Caravane propose une aide à la reprise ou transmission d'entreprise. Chaque étape est organisée sur le même schéma : les visiteurs sont accueillis individuellement, ils expliquent qui ils sont, quel est leur projet, quelle difficulté ils rencontrent. Ils sont alors orientés vers tel ou tel expert présent ce jour-là : avocat, expert comptable, courtier en financement, banquier, spécialiste de la protection sociale, gestionnaire de patrimoine, etc. Les entretiens sont individuels. Les visiteurs peuvent aussi assister à des conférences, par exemple « Dirigeants d'entreprise, réussissez votre transmission » ou « La fiscalité de la reprise/transmission d'entreprise » (deux thèmes au programme de la matinée, à Toulouse). Mais chaque étape est différente, parce que les experts sont toujours locaux. « À Toulouse aujourd'hui, ils sont 17, annonce Jean-Paul Debeuret, organisateur de la Caravane. Il est important qu'ils soient de la région, parce qu'une reprise d'entreprise dure en moyenne un an, il faut donc pouvoir garder le contact et proposer un suivi. » Quatre ans après la première édition, se dessine une évolution des visiteurs, parmi lesquels ceux qui veulent céder leur entreprise sont de plus en plus nombreux. La Caravane peut aussi aider les plus jeunes. Parmi ceux qui accueillent les visiteurs, trois étudiants s'activent. Ils effectuent un stage au sein de la Caravane. « C'est formateur, s'enthousiasme Jordan, 23 ans, étudiant à l'ESC de Marseille. On peut discuter avec des personnes aux profils très différents, travaillant dans tous les secteurs d'activité, du service à la personne à l'innovation technologique. Moi-même, j'ai des idées de création d'activité. C'est porteur de pouvoir rencontrer tous ces gens motivés, ça montre que c'est possible. »

La Caravane des Entrepreneurs reviendra à Toulouse jeudi 20 septembre 2007, place de l'Europe. L'entrée est gratuite.

Quand les déchets créent de l'emploi



> Selon l'entreprise Éco-emballages, les chiffres du recyclage des déchets ménagers en Midi-Pyrénées sont « encourageants » : « 126 500 tonnes ont été recyclées en 2006, annonce Éric Buffo, responsable régional ; cela représente 50 kg par habitant, la moyenne nationale se situant plutôt à 45 kg ». Éco-emballages tient à souligner que l'intérêt du recyclage est non seulement environnemental mais que c'est un secteur d'activité créateur d'emplois : « Collecte, tri, transport, déchetteries, communication : au total, 700 emplois ont été créés en Midi-Pyrénées, 300 en Haute-Garonne », ajoute Éric Buffo. En 2007, Éco-emballages souhaite accentuer les efforts de communication envers le grand public. À cet effet, l'entreprise a signé avec l'État (ministère du Développement durable) et l'association des maires de France un accord-cadre qui permettra aux collectivités d'embaucher des « Ambassadeurs du tri » à l'aide de contrats aidés. « L'accord-cadre prévoit que l'État soutient financièrement le contrat aidé et qu'Éco-emballages complète la différence, de sorte que l'embauche ne coûte rien à la collectivité », explique Éric Buffo. Ces « Ambassadeurs du tri » travaillent avec les collecteurs ; ils sont chargés d'expliquer aux habitants comment trier leurs déchets, chez eux. Ils sont formés par Éco-emballages. « En 2007, 70 postes pourraient être pourvus en Midi-Pyrénées, dont 40 en Haute-Garonne », conclut Éric Buffo.

Midi-Pyrénées lance un plan composite

> La Région Midi-Pyrénées, réunie en Assemblée plénière sous la présidence de Martin Malvy, a adopté jeudi 29 mars un Plan de développement de la filière matériaux composites. L'actualité de la crise d'Airbus a mis au grand jour la nécessaire évolution des technologies. Les prochains avions seront à 50 % en matériaux composites. La mise en œuvre de ce plan est évaluée à 250 millions d'euros sur 5 ans. La Région y contribuera à hauteur de 50 millions, avec l'État, l'Europe, les autres collectivités, les entreprises et la recherche. L'objectif est de constituer un Centre européen des matériaux composites. Le plan comprend cinq axes autour de la recherche, du transfert de technologies, de la formation initiale et professionnelle, de l'appropriation des technologies composites par les entreprises et de la filière de recyclage.

Ma petite entreprise

Trouver un travail sur internet

Florent Hirel a créé un site internet destiné à mettre en contact embaucheurs et demandeurs d'emploi. Une idée née d'une sorte de coup de colère.

À 33 ANS, Florent Hirel est un créateur d'entreprise heureux. Sa société, « 31000emploi.com », installée dans la Zone Franche Urbaine, surfe sur le succès, récompensée l'année même de sa création, en 2006, par un « Prix Talent Creativ ». En réalité, le jeune entrepreneur n'en revient pas : « J'ai beaucoup de chance. Ce prix m'a fait gagner des mois de travail en relations publiques, il m'a permis d'entrer en contact plus facilement avec les décideurs. Et dire qu'au départ je n'avais aucune intention de créer une structure ! »

Comme on l'a compris, « 31000emploi.com » est un site internet, qui met en relation des embaucheurs et des demandeurs d'emploi. Mais, contrairement aux « grosses machines » où n'importe qui peut laisser son cv en ligne, Florent Hirel veut que chaque candidat qualifie son offre de service. « Je vérifie chaque candidature, explique-t-il. Si quelque chose ne va pas, je contacte la personne. Puis le profil validé est mis en ligne en mode anonyme ». Les entreprises apprécient cette fiabilité. Lorsqu'un candidat les intéresse, elles peuvent dialoguer avec lui pour lui faire préciser un point de son cv par exemple, puis acheter une mise en relation pour conclure d'un entretien. « Je propose aussi aux entreprises de les accompagner, depuis le diagnostic de leur besoin jusqu'à la mise en contact avec un petit panel de candidats ». Depuis le démarrage du site en août 2006, Florent Hirel a accueilli quelque 900 demandeurs d'emploi. Actuellement il



compte 147 inscrits. « Je prends soin d'actualiser les profils tous les deux mois, pour éviter d'avoir des candidatures périmées ».

Le goût du partage

Comment cette idée de créer un site internet dédié à l'emploi lui est-elle venue ? « J'étais formateur en insertion professionnelle, raconte-t-il, et j'animais des ateliers de recherche d'emploi. J'allais voir les entreprises pour repérer leurs besoins. Et j'en tendais régulièrement le même type de doléances. Ça m'a donné envie de faire quelque chose. Je

me suis informé auprès de dizaines de personnes, j'ai suivi des formations, j'ai participé à des forums, notamment le forum Creativ en 2005 et en 2006, et je me suis lancé ».

Sans s'y arrêter, Florent Hirel utilise des phrases pour parler de son parcours qui en disent plus long sur ses motivations que les « raisons raisonnées » qu'il avance : « Ce qui m'intéresse c'est le contact ». « Je suis porté vers l'action ». « Je suis pour le partage ». « J'adore apprendre ». Quatre qualités essentielles d'un bon entrepreneur ! Lui, il

met plutôt en avant les années durant lesquelles il a pratiqué le théâtre avec un groupe amateur. « Le théâtre permet de faire des choses qu'on n'oserait pas faire. Cela guérit de la timidité, cela donne de l'assurance. J'ai mis des années à comprendre tout ce que ça m'a apporté. »

Alors est-ce le « culot » mêlé au goût du partage qui lui ont donné envie d'aider les chômeurs ? Pas du tout ! « Je ne veux pas du rôle de sauveur, je ne cherche pas la reconnaissance. C'est plutôt venu d'une envie de secouer les gens qui attendent que ça tombe tout cuit ». Et il se met presque en colère, s'emportant contre ceux qui se contentent d'envoyer des candidatures chez Airbus « alors que tant de TPE galèrent pour embaucher ». Il défend les conseillers de l'ANPE, « ils sont bons, ce sont des gens bien, mais ce n'est pas avec des euros qu'on va créer des emplois ». Voilà pourquoi, sur son site, on ne peut pas laisser son cv banalement, il faut montrer qu'on a de la volonté et des compétences selon le profil souhaité.

Aujourd'hui, outre qu'il lui faut pérenniser son entreprise, Florent Hirel envisage plusieurs projets : s'associer avec d'autres professionnels pour créer une chaîne jusqu'au recrutement, ou reproduire le modèle créé à Toulouse sur d'autres territoires, « ou revendre et faire un autre métier, ça ne me fait pas peur ». Il dit qu'il aurait aimé être journaliste... L'avenir lui appartient.

Fabienne Giard

contact@31000emploi.com

Pour aller plus loin

La Zone franche urbaine

LUNDI 29 mars, le maire de Toulouse a reçu les chefs d'entreprise installés dans la Zone Franche Urbaine, 660 ha dédiés à la création d'entreprise dans les quartiers de Bagatelle, Bordelongue, Reynerie, Lagourguette et Bellefontaine. Créée le 1^{er} janvier 2004, la ZFU est destinée à donner un nouvel essor à ces quartiers touchés en 2001 par l'explosion de l'usine AZF. « Avant cette catastrophe, Toulouse avait posé sa candidature pour bénéficier d'une zone franche à l'instar des 20 sites qui existaient déjà en France, explique Françoise de Veyrinas, 1^{re} adjointe au maire. L'accident a permis de beaucoup élargir le périmètre initialement fixé. »

Actuellement, 1255 entreprises sont implantées sur la zone, dont 1020 sont des créations, comme celle de Florent Hirel, et 235 des transferts. Michel Jacomet, nouveau responsable de la ZFU à la mairie de Toulouse, explique les « règles du jeu » : « Une entreprise qui veut s'implanter sur le site doit y avoir une implantation matérielle et une implantation d'exploitation. Elle doit compter moins

de 50 salariés. Si elle remplit ces conditions, elle peut bénéficier d'exonérations de taxe foncière, de taxe professionnelle, d'impôt sur les bénéfices (plafonné à 100 000 euros) et de charges sociales patronales (plafonné à 140 % du Smic) ». Les règles des exonérations ne sont pas fixées par la mairie mais par l'État. « Elles sont accordées pour cinq ans, poursuit Françoise de Veyrinas. Cela permet à l'entreprise de s'installer, d'investir et de se rendre durable. Il faut aussi savoir que le contrat que nous avons signé, au lieu de s'arrêter en 2009, se prolongera jusqu'en 2011 ».

Favoriser l'emploi

Si la Zone Franche a été créée pour maintenir une activité économique dans les quartiers dévastés par l'explosion, il s'agissait aussi de créer des emplois et de permettre l'insertion sociale. « En trois ans, plus de 2 000 emplois ont été créés sur le site, se félicite Françoise de Veyrinas. La règle veut que 30 % des emplois soient pourvus par des habitants des quartiers, nous en sommes à 39 %. Et cela

est bénéfique à toute la ville, puisque quand 100 emplois se créent, 30 sont pour les quartiers, 70 sont pour Toulouse. Et je n'oublie pas le brassage économique apporté par les entreprises transférées. »

Aider les entrepreneurs

Un journal (Ambitions), un site internet (www.toulousezfu.org), un « Club des entrepreneurs » animé par Michel Jacomet « pour permettre les échanges et transmettre des messages sur l'Urssaf, l'Anpe, etc. », des formations gratuites (6 stages programmés en 2007), un « Espace ZFU » où créateurs d'emploi et candidats à l'implantation peuvent trouver des renseignements et se faire accompagner par des associations spécialisées, font aussi partie des facilités mises à la disposition des entrepreneurs du site. Celle-ci va devoir encore se démultiplier, car on annonce la création de 50 000 m² de bureaux à Bordelongue dans les 18 mois à venir.

Fa.G.

L'Agenda

Jeudi 12 avril

> Rendez-vous des créateurs à la Chambre de Commerce. Demi-journée gratuite de sensibilisation au montage d'un projet d'entreprise, destinée à tous les porteurs de projet. Prochaine séance le 26 avril. Rens. au 05 61 33 65 01.

Vendredi 13 avril

> Réunion d'information organisée par «Créer Boutiques de Gestion» destinée spécialement aux salariés souhaitant créer leur entreprise. Les participants pourront s'informer sur la démarche à suivre, les étapes à respecter, les aides des professionnels, les formations de faisabilité, etc. La réunion se tiendra 64 bd Silvio Trentin à Toulouse, de 15h à 17h. Inscription gratuite mais obligatoire au 05 61 61 45 00.

Du 17 au 19 avril

> Session de formation à la norme ISO 9001 version 2000 par la Chambre de commerce, à Entioire, Cité de l'entreprise.

Rens. au 05 62 57 66 80, Eliane Pourtau.